CEPP: DM en médecine physique et réadaptation

Coussins

Type de dispositif	Nom du dispositif	Demandeur	Date de l'avis	Chef de projet	SA/SR	Nom de marque / DG	ASA / ASR
Coussin à air autre qu'à cellules télescopiques ou pneumatiques individuellement déformables	Coussin REPOSE	HOSPIDEX	13/06/2007	A. Lesquelen	suffisant	Nom de marque	ASR V
Coussin à air non motorisé à cellules pneumatiques individuellement déformables	OPTIMAIR 10	ASKLE SANTE	27/06/2007	A. Lesquelen	suffisant	Nom de marque	ASR V
Coussin à air non motorisé à cellules pneumatiques individuellement déformables	OPTIMAIR 7	ASKLE SANTE	27/06/2007	A. Lesquelen	suffisant	Nom de marque	ASR V
Coussin mixte constitué de mousse et incluant un élément gel viscofluide	GELTOP	ASKLE SANTE	05/09/2007	A. Lesquelen	suffisant	Nom de marque	ASR V
Coussin en mousse viscoélastique	Flo-Tech Contour Visco	INVACARE	19/09/2007	A. Lesquelen	suffisant	Nom de marque	ASR V
Coussin en mousse viscoélastique	Flo-Tech Lite Visco	INVACARE	19/09/2007	A. Lesquelen	suffisant	Nom de marque	ASR V
Coussin à air non motorisé à cellules pneumatiques individuellement déformables associé à un boitier de contrôle	Coussin AIR ALERT	ASKLE SANTE	12/12/2007	A. Lesquelen	suffisant	Nom de marque	ASA V
Coussin mixte en mousse et gel	Flo-Tech SOLUTION	INVACARE	30/01/2008	A. Lesquelen	suffisant	Nom de marque	ASR V
Coussin mixte en mousse et gel	Flo-Tech Image	INVACARE	30/01/2008	A. Lesquelen	suffisant	Nom de marque	ASR V

Lits médicalisés

Type de dispositif	Nom du dispositif	Demandeur	Date de l'avis	Chef de projet	SA/SR	Nom de marque / DG	ASA / ASR
Surmatelas à air non motorisé autres qu'à cellules télescopiques ou pneumatiques individuellement	Surmatelas REPOSE	HOSPIDEX	13/06/2007	A. Lesquelen	suffisant	Nom de marque	
déformables.							ASR V
Matelas gaufrier monobloc	CONFORT-MAPE	RECTICEL	05/09/2007	A. Lesquelen	suffisant	Nom de marque	ASR V
Lit médical verticalisateur	ORTHINEA	ORTHINEA	13/06/2007	E. Piotto	suffisant	DG	ASR V / DG
Lit médical pour patient pesant plus de 135 kg	FORTISSIMO	HOME MEDICAL SERVICE	28/11/2007	E. Piotto	suffisant	DG	ASR V / DG
Barrières pour patient pesant plus de 135 kg	FORTISSIMO	HOME MEDICAL SERVICE	28/11/2007	E. Piotto	suffisant	DG	ASR V / DG
Lit médical pour patient pesant plus de 135 kg	XXL	MEDICATLANTIC	28/11/2007	E. Piotto	suffisant	DG	ASR V / DG
Barrières pour patient pesant plus de 135 kg	XXL	MEDICATLANTIC	28/11/2007	E. Piotto	suffisant	DG	ASR V / DG
Lit médical pour patient pesant plus de 135 kg	ATLAS	SOTEC MEDICAL	28/11/2007	E. Piotto	suffisant	DG	ASR V / DG
Barrières pour patient pesant plus de 135 kg	ATLAS	SOTEC MEDICAL	28/11/2007	E. Piotto	suffisant	DG	ASR V / DG
Lit médical pour patient pesant plus de 135 kg	SB750	INVACARE	28/11/2007	E. Piotto	suffisant	DG	ASR V / DG
Barrières pour patient pesant plus de 135 kg	SB750	INVACARE	28/11/2007	E. Piotto	suffisant	DG	ASR V / DG
Lit médical pour patient pesant plus de 135 kg	OCTAVE	INVACARE	28/11/2007	E. Piotto	suffisant	DG	ASR V / DG
Barrières pour patient pesant plus de 135 kg	OCTAVE	INVACARE	28/11/2007	E. Piotto	suffisant	DG	ASR V / DG

Type de dispositif	Nom du dispositif	Demandeur	Date de l'avis	Chef de projet	SA/SR	Nom de marque / DG	ASA / ASR
Fauteuil roulant monte- marches	TOPCHAIR-S	HMC2 Développement	11/07/2007	E. Fouteau	suffisant	Nom de marque	ASA II
Soulève malade	Lève personne XXL 300	MEDICATLANTIC – groupe WINNCARE	31/10/2007	A. Faure	suffisant	DG	ASR V / DG
Ergocycle de mobilisation passive des membres inférieurs	R-GO DOM	SAS D.C.O. ENGINEERING	14/11/2007	A. Faure	insuffisant		

Appareillage

Type de dispositif	Nom du dispositif	Demandeur	Date de l'avis	Chef de projet	SA/SR	Nom de marque / DG	ASA / ASR
Genou prothétique externe	HYBRID	PROTEOR	02/05/2007	E. Fouteau	suffisant	Nom de marque	ASA V
Chaussure thérapeutique à usage prolongé	PANTORZOTE	MAYZAUD	16/05/2007	E. Fouteau	suffisant	Nom de marque	ASA V
Pompe de dépressurisation contrôlée pour prothèse trans-tibiale	Système HARMONY	отто воск	31/10/2007	A. Faure	suffisant	Nom de marque	ASA III en l'absence d'alternative
Coudière de contention articulaire	EPITRAIN	Bauerfeind	31/10/2007	E. Schapiro	insuffisant		
Pied à restitution d'énergie pour amputation basse	LO RIDER	ОТТО ВОСК	28/11/2007	A. Faure	suffisant	Nom de marque	ASA V
Pied à restitution d'énergie de classe III	DYNA C	PROTEOR	28/11/2007	A. Faure	suffisant	Nom de marque	ASA V
Pied à restitution d'énergie de classe II	UNIVERSAL	ОТТО ВОСК	30/01/2008	A. Faure	suffisant	Nom de marque	ASA V
Genou prothétique externe	RHEO KNEE	OSSUR	13/05/2008	E. Fouteau	suffisant	Nom de marque	ASA V

Pied à restitution d'énergie



1ère saisine

Redéfinir :

- ✓ Mode d'inscription
- **√Indications**
- √ Spécifications techniques
- √ Modalités d'utilisation et de prescription

1^{er} groupe de travail

- Premier groupe de travail en 2005
- Examen des dossiers de renouvellement et demande d'inscription
- → Inscription sous nom de marque pour 2 ans
- → nouvelle classification et protocole d'étude clinique

Actuellement

- Nom de marque (28)
- Conformité à des spécifications
 techniques évaluées par un laboratoire indépendant
- Indications basées sur un périmètre de marche, une vitesse de marche et la pratique éventuelle d'un sport

Composition du 2^{ème} groupe

Pr Jean-François MATHE
 Dr Pascale FODE

Pr Jean-Marie ANDRE

Dr Nicolas JAY

Dr Pierre Jean BENEZET

Dr Noël MARTINET

Dr Patrick BRUNEL

M. Alain PAWLOWSKI

Myriam DESBORDES

Dr Pascale POITEAU

Propositions du groupe

- Inscription sous description générique
- Nouvelles indications
- Pas de protocole d'étude clinique
- Modifications des spécifications techniques

Propositions du groupe

Inscription sous description générique définie par :

✓ Des indications à partir de la Classification Internationale de Fonctionnement, du handicap et de la santé (OMS, 2001)

✓ Des spécifications techniques

Classification: situations cliniques

3 situations cliniques définies par la CIF:

- ✓ Se déplacer dans des bâtiments autres que la maison (d4601)
- ✓ Se déplacer **en dehors** de la maison et d'autres bâtiments (d4602)
- ✓ Autres activités précisées relatives au fait de se déplacer dans d'autres lieux divers (d4608)

Classification

Une situation clinique



Une classe de pieds à restitution



Une description générique

+ conservation d'une ligne pour amputation basse de jambe

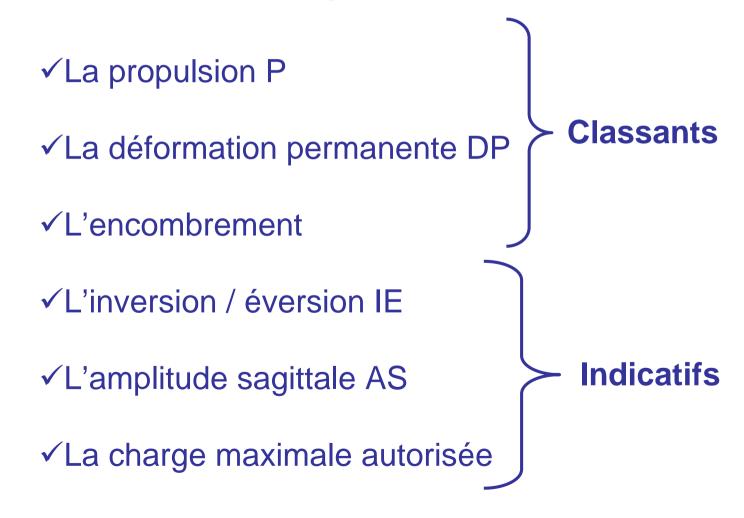
Classification : critères cliniques

→ 4 descriptions génériques pour les pieds à restitution d'énergie

Classe	Indications
1	Se déplacer dans des bâtiments autres que la maison
2	Se déplacer en dehors de la maison et d'autres bâtiments
3	Autres activités précisées relatives au fait de se déplacer dans d'autres lieux divers
4	Pour amputation basse

Classification : critères techniques

Les critères techniques retenus :



Classification : critères techniques

- P et DP = critères de conformité :
 - $ightharpoonup P \ge 30$ (sauf amputation basse où $P \ge 20$)
 - ➤ DP avant pied < 10 mm
 - ➤ DP talon < 5 mm
- P définit les classes :
 - > 30 ≤ P < 75 → Classe 1
 - $ightharpoonup 75 \le P < 120 \rightarrow Classe 2$
 - > P ≥ 120 → Classe 3

Classification : critères techniques

Pour amputation basse : encombrement maximal (< 60 mm)

 IE, AS, charge maximale autorisée : aide à la prescription, mentionnées sur un document d'information

Synthèse des propositions

Classe	Critères techniques	Valeurs	Indications minimales				
Pieds propulsifs DP < 10 mm avant pied et 5 mm talon, P ≥ 30 (sauf amputation basse où P ≥ 20)							
1	Propulsion	30 ≤ P < 75	Se déplacer dans des bâtiments autres que la maison				
2	Propulsion	75 ≤ P < 120	Se déplacer en dehors de la maison et d'autres bâtiments				
3	Propulsion	P ≥ 120	Autres activités précisées relatives au fait de se déplacer dans d'autres lieux divers				
4	Encombrement Propulsion	E < 60 mm P ≥ 20	Pour amputation basse de jambe				

Propositions

- Pour mesurer les critères : Laboratoire compétent et indépendant
- Spécifications techniques définies
- Prescription : Médecins de MPR
- Prescription classe 3 : motivation précisée sur l'ordonnance

Propositions

- Garantie de 2 ans hors enveloppe esthétique
- Ligne de « réparation revêtement esthétique au maximum une fois par an »
- Ligne « Réparation de pièce sur devis avec facture détaillée au terme de la garantie »
- Bilan énergétique tous les 5 ans. Si résultats différents → essais

Propositions

- Document d'information remis à l'utilisateur contenant :
 - Les réglages et combinaisons possibles, opérations d'entretien,
 - ➤ Date des essais et nom du laboratoire d'essais,
 - ➤ Résultats des essais : Propulsion, DP, IE, AS,
 - Charge maximale autorisée selon la norme ISO 10328.

Cas particuliers

- Pieds actuellement inscrits sous nom de marque : Relevé des caractéristiques forcedéformation sur pied neuf comparé au précédent
 - Si équivalent (10%,15%, 20%), IE et AS évalués et valeurs P et DP reprises des essais précédents
 - >Si différent, tous les essais doivent être refaits

Cas particuliers

- Pieds pour enfants :
 - ➤ Inadéquation spécifications techniques et dimensions
 - ➤ Population cible très restreinte
 - → Pas de ligne générique
- Pieds spécifiques : Inscription sous nom de marque
- Pieds non spécifiques : prise en charge comme adulte